

## TEST D'APTITUDE APTILAB - 2026

### FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Aptilab offre des services d'essais d'aptitude (les " Services ") pour évaluer la performance des participants par rapport à des critères préétablis au moyen de comparaisons inter-laboratoires. La description des Services et les autres termes et conditions relatifs aux Services sont exposés dans le document intitulé "Services Aptilab - Protocole du programme d'essais d'aptitude" (le "Protocole"), qui fait partie du présent Accord. Le protocole peut être consulté sur le site Web d'Aptilab en cliquant sur le lien suivant : [www.aptilab.ca](http://www.aptilab.ca).

Veuillez lire attentivement cet accord et le protocole. En signant le formulaire d'inscription ci-joint, vous acceptez tous les termes et conditions de cet accord et du protocole.

#### Durée de l'entente

La présente entente prend effet à la date à laquelle Aptilab transmettra un courriel d'acceptation de l'inscription du participant.

#### Procédure d'inscription

Afin de vous inscrire aux services pour l'année 2026, vous devez compléter le formulaire ci-joint et le retourner à Aptilab par courriel à l'adresse suivante [contact@aptilab.ca](mailto:contact@aptilab.ca) au moins deux semaines avant la date prévue de la prochaine ronde (voir calendrier).

Pour répondre aux critères sélectionnés d'accréditation ISO 17025, une participation à toutes les rondes de l'année est requise.

#### Coût des services

Les prix des trousseaux des essais d'aptitude sont donnés à l'annexe 1. Le coût des services, plus les taxes applicables, doit être payé en totalité après chaque participation.

#### Politique d'annulation

Les participants peuvent mettre fin aux services en envoyant un avis écrit à Aptilab à l'adresse [contact@aptilab.ca](mailto:contact@aptilab.ca). En cas d'annulation des services par le participant, aucun remboursement ne sera accordé par Aptilab. À cet effet, les parties conviennent expressément d'exclure l'application de l'article 2129 du Code civil du Québec.

# Aptilab

Si Aptilab se voit dans l'obligation de mettre fin aux services pour des raisons non attribuables au participant, Aptilab remboursera le coût total des services payés par le participant pour tout service non rendu par Aptilab.

## Procédure sur réception des échantillons

Les participants sont priés de vérifier le contenu de l'emballage à la réception et de contacter Aptilab à l'adresse [contact@aptilab.ca](mailto:contact@aptilab.ca) sans délai en cas de problème concernant l'état du matériel d'essai (erreur d'étiquetage, bouteilles endommagées, lait et/ou fromage avariés, etc.) Aptilab remplacera, si possible, le kit. En cas de mauvaise manipulation des emballages ou de négligence, le participant devra payer le nouveau kit.

Si les colis sont reçus endommagés, des preuves photographiques doivent être fournies pour faciliter les enquêtes connexes. Un remboursement ou un crédit peut être accordé au participant si l'enquête montre qu'Aptilab était en faute. Le rapport d'enquête émis par Aptilab peut être communiqué avec le requérant à sa demande.

## Limitation de la responsabilité

Étant donné qu'Aptilab ne peut pas vérifier que les échantillons ont été entreposés par le participant conformément aux directives applicables, et qu'Aptilab ne peut pas vérifier l'exactitude des données de test saisies par le participant dans le HUB d'Aptilab, les parties conviennent qu'Aptilab ne peut être tenu responsable des résultats des services rendus.

De plus, Aptilab n'est pas propriétaire du logiciel PROLab utilisé dans le cadre des services et les parties conviennent qu'Aptilab ne peut être tenu responsable de toute défaillance de ce logiciel ou de tout dommage pouvant être causé par celui-ci.

En aucun temps la responsabilité d'Aptilab sera supérieure au coût des services payés par le participant pour les services rendus durant l'année en question.

## Cession

Aucune des parties à la présente entente ne pourra céder la présente entente sans avoir au préalable obtenu l'autorisation de l'autre partie.

## Entente complète

La présente entente, y compris le protocole, constitue l'intégralité de l'accord entre les parties et annule et remplace toute entente antérieure concernant les services à être rendus en 2026. Cette entente ne peut être amendée que par un écrit signé par des représentants autorisés de chacune des parties.

## **Lois et juridiction applicables**

La présente entente est régie par les lois en vigueur dans la province de Québec. Tout litige relatif à la présente entente y compris aux services à être rendus par Aptilab doit être soumis à la juridiction exclusive des tribunaux siégeant dans et pour le district de Montréal, Québec.

Veuillez compléter le formulaire d'inscription et le retourner par courriel à [contact@aptilab.ca](mailto:contact@aptilab.ca) .

## Inscription : Choix de participation aux tests d'aptitudes

Pour répondre aux critères de sélection de l'accréditation ISO 17025,  
une participation à toutes les rondes de l'année est requise

Programme Essai Aptitude	Participations annuelles minimales pour ISO 17025	Nombre de trousse par Mois	Dates d'expédition Projetées 2026 : Veuillez cocher les rondes requises
<b>Lait cru – Composition - 10 éch.</b> (gras, protéines vraies, lactose, solides totaux. urée et BHB*)	6		
<b>Lait cru – Composition – 5 éch.</b> (profil des acides gras*)	6		
<b>Lait cru – Cellules somatiques 5 échantillons</b> (comptage de cellules somatiques)	6		<input type="checkbox"/> 14 janvier <input type="checkbox"/> 11 mars <input type="checkbox"/> 13 mai <input type="checkbox"/> 15 juillet <input type="checkbox"/> 23 septembre <input type="checkbox"/> 11 novembre
<b>Lait cru - Trousse partielle 5 échantillons</b> <u>Profil non-accrédité seulement</u>	1		
<b>Lait homogénéisé**- 5 éch.</b> (gras, protéines brutes, lactose et solides totaux)	1		
<b>Combo Lait homogénéisé + Lait cru 5+5 échantillons</b>	1		
<b>Crème homogénéisée** - 4 éch</b> (gras, protéines brutes et solides totaux)	1		<input type="checkbox"/> 9 février <input type="checkbox"/> 13 avril <input type="checkbox"/> 8 juin <input type="checkbox"/> 10 août <input type="checkbox"/> 13 octobre <input type="checkbox"/> 7 décembre
<b>Crème crue - Haute teneur en matières grasses**- 4 éch</b> (gras, protéines brutes et solides totaux)	1		
<b>Fromage** 4 échantillons</b> (gras, protéines brutes et humidité)	1		<input type="checkbox"/> 2 mars <input type="checkbox"/> 4 mai <input type="checkbox"/> 29 juin <input type="checkbox"/> 31 août <input type="checkbox"/> 26 octobre <input type="checkbox"/> 14 décembre
<b>Qualité du lait cru – Trousse complète 18 échantillons</b>	6		
<b>Qualité du lait cru- 6 éch</b> Point de congélation	6		
<b>Qualité du lait cru- 6 éch</b> Bactéries	6		
<b>Qualité du lait cru- 6 éch</b> Dépistage des antibiotiques	6		

\*méthodes non accréditées

\*\*Un minimum de 6 participants est requis pour offrir une évaluation statistique complète.

<b>Entreprise :</b> (le "participant")	
<b>Contact :</b>	
<b>Courriel :</b>	
<b>Telephone :</b>	
<b>Adresse de livraison:</b>	
<b>Adresse de facturation:</b> (uniquement si elle est différente de l'adresse de livraison)	
<b>Bon de Commande</b> (si applicable)	
<b>Compagnie d'expédition</b>	
<b>Numéro de compte</b>	
<b>Frais d'expédition prépayés sur ma facture</b>	

En signant ce formulaire d'inscription, au nom et pour le compte de l'entreprise participante indiquée dans le formulaire d'inscription, vous confirmez :

- Le participant accepte de participer aux rondes sélectionnées
- Le Participant accepte tous les termes et conditions du présent Accord et du Protocole.

---

Personne autorisée

Nom :

Titre :

---

Date :